

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/06/2011

Réception par le Prefet : 23/06/2011

Publication : 24/06/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP 2011-6-6-1

Séance du vendredi 17 juin 2011

C251, C751 ET C233 GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide de donner, dans le cadre de la démarche GERPLAN, un avis favorable et d'attribuer une subvention :
 - ❖ à la communauté de communes de Cernay et Environs pour la promotion des prairies fleuries auprès de ses habitants, dont le montant serait de 639 € (montant éligible de 1.277 €, taux d'intervention de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
 - ❖ à la commune de THANNENKIRCH pour la construction d'un muret de pierre sèche, dont le montant serait de 1.380 € (montant éligible de 3.450 €, taux d'aide de 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
 - ❖ à la commune de SOULTZMATT pour la remise en état de murets de pierre sèche sur son vignoble pédagogique, dont le montant serait de 41.952 € (montant éligible de 104.880 €, taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
 - ❖ à la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin pour la réalisation d'une plaquette de promotion des producteurs en vente directe de son territoire, pour un montant de 1.315 € (montant éligible de 2.630 €, taux d'intervention de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
 - ❖ à la commune de SOULTZ pour la mise en place de prairies fleuries et la plantation de fruitiers, dont le montant serait de 1.283 € (montant éligible de 4.641€, taux d'aide 40 % pour les plantations, et subvention de 12 €/are de prairie fleurie) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;

- ❖ à la commune de RICHWILLER pour la plantation d'arbres et arbustes, dont le montant serait de 1.126 € (montant éligible de 2.814 €, taux d'aide 40 %) qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738 ;
- ❖ au SYNRHAVA pour la plantation d'une vigne bio, dont le montant serait de 1.174 € (montant éligible de 2.935 €, taux d'aide 40%) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 2042, fonction 74 ;
- ❖ à RhénAmap pour la création de points d'information sur ses lieux de distribution, dont le montant serait de 2.392 € (montant éligible de 4.784 €, taux d'aide de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 JUIN 2011

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL03801	ASSOCIATION RHENAMAP Création de points d'information sur les lieux de distribution des AMAP du réseau Rhénamap Montant subventionnable : 4 784,00 Taux : 50%	2 392,00
GPL03875	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS Communication sur les prairies fleuries Montant subventionnable : 1 277,00 Taux : 50%	639,00
GPL03882	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Réalisation d'une plaquette de promotion des producteurs en vente directe Montant subventionnable : 2 630,00 Taux : 50%	1 315,00
Total		4 346,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 JUIN 2011

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03866	SOULTZ Mise en place de prairies fleuries et plantation d'arbres fruitiers	0,00		1 283,00
GPL03858	SOULTZMATT Restauration des murets de pierre sèche du vignoble pédagogique	104 880,00	40%	41 952,00
GPL03812	SYNRHAVA REGION DE HABSHEIM Plantation à titre expérimental à Habsheim Cofinancement : MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION : 587,00 €	2 935,00	40%	1 174,00
GPL03845	THANNENKIRCH Construction d'un muret en pierres sèches à Thannenkirch	3 450,00	40%	1 380,00
			Total	45 789,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 JUIN 2011

**Valorisation du patrimoine arboré
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03623	RICHWILLER Plantation d'arbres et arbustes sur la commune de Richwiller	2 814,00	40%	1 126,00
			Total	1 126,00